



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

STATISTIQUES SUR LES RAPPORTS FINANCIERS DES PARTIS POLITIQUES PROVINCIAUX



Exercice clos le 31 décembre 2013

Direction du financement des partis politiques
Novembre 2014

TABLE DES MATIÈRES

DIRECTION DU FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES	1
INTRODUCTION - PROVINCIAL	7
I ENTITÉS AUTORISÉES	
➤ Les partis politiques autorisés au 31 décembre 2013 et leur représentant officiel au 28 août 2014	11
➤ Autorisations accordées au cours de l'exercice financier 2013	13
➤ Retraits d'autorisation au cours de l'exercice financier 2013	15
➤ Rapports financiers produits	17
II RÉSULTATS ET ACTIFS NETS	
➤ Faits saillants	21
➤ Résultats des entités politiques autorisées.....	23
➤ Participation de l'État au financement des entités politiques autorisées.....	24
➤ Sommaire des revenus pour l'ensemble des entités politiques autorisées	25
➤ Sommaires des revenus pour PQ, PLQ, CAQ-ÉFL, QS et autres entités	26
➤ Excédent des produits (charges) sur les charges (produits)	29
➤ Actifs nets des partis et de leurs instances au 31 décembre 2013	30
➤ Actifs nets des partis représentés à l'Assemblée nationale et de leurs instances pour les cinq dernières années	31
➤ Participation de l'État et participation des électeurs.....	32
III CONTRIBUTIONS	
➤ Faits saillants	35
➤ Statistiques relatives aux contributions recueillies	
• Ensemble des partis autorisés	37
• Partis représentés à l'Assemblée nationale pour les huit dernières années	
- Montant des contributions	38
- Nombre de donateurs.....	38
• Montant, nombre et moyenne des contributions pour PQ, PLQ, CAQ-ÉFL, QS et l'ensemble des entités pour les cinq dernières années	39

IV DÉPENSES ÉLECTORALES

- Dépenses électorales permises, effectuées et remboursables pour les élections en 2013
 - Faits saillants 43
 - Élections partielles du 9 décembre 2013 45

V ALLOCATION DE L'ÉTAT

- Faits saillants 49
- Allocation aux partis politiques autorisés pour l'année 2013-2014 51
- Allocation aux partis politiques autorisés pour l'année 2012-2013 52

VI CAMPAGNES À LA DIRECTION D'UN PARTI

- Faits saillants 55
- Sommaires des rapports de campagne et des fonds de campagne..... 56

DIRECTION DU FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES

MISSION DE LA DIRECTION

La Direction du financement des partis politiques assume un rôle d'éducateur et de contrôleur en veillant à l'application et au respect des règles en matière d'autorisation des entités politiques, de financement et de contrôle des dépenses électorales. Son mandat s'exerce aux paliers provincial, municipal et scolaire.

La direction administre d'abord le Registre des entités politiques autorisées du Québec en s'assurant de sa mise à jour constante et en effectuant les recommandations appropriées en vue d'autoriser une entité politique ou de lui retirer son autorisation. Elle assure de surcroît la publication des avis inhérents à la Gazette officielle du Québec et sur le site Web du Directeur général des élections.

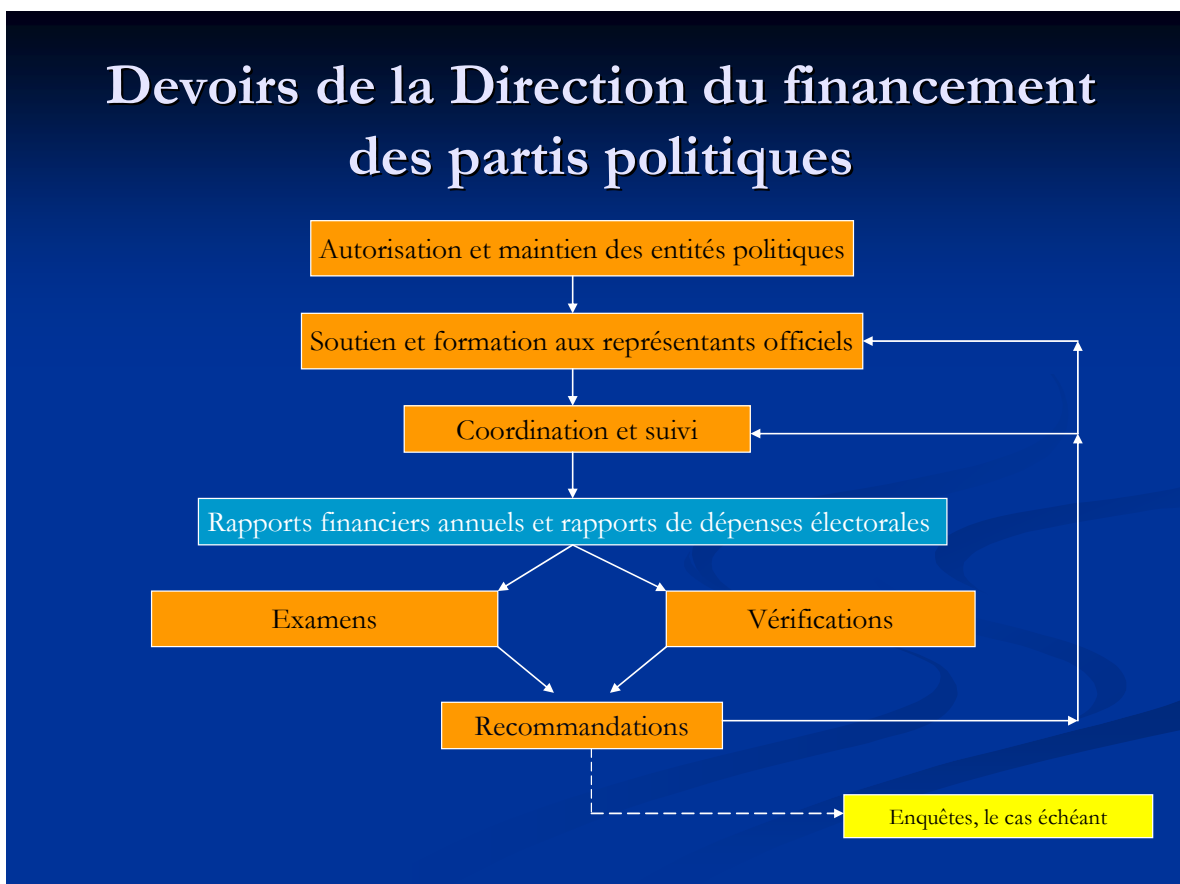
La direction exerce un rôle prépondérant en matière de formation, d'information et de promotion des règles de financement politique et de contrôle des dépenses électorales auprès des clientèles relevant de son champ d'activité. Elle prépare des guides, des manuels, des directives ainsi que des outils informatiques et assure le soutien aux utilisateurs à cet égard.

La Direction du financement des partis politiques planifie et organise la réalisation de mandats de vérification et d'examen afin de s'assurer que les entités politiques autorisées respectent les dispositions légales. Elle a aussi le devoir d'administrer les différents programmes de soutien financier aux partis politiques, tels que les allocations, les revenus d'appariement et, à la suite d'élections générales ou partielles, les remboursements de dépenses électorales.

De plus, la direction gère le cadre de versement des contributions politiques applicable au palier provincial. Elle reçoit les contributions des électeurs, en vérifie la conformité avec la Loi électorale et verse par la suite celles-ci à l'entité politique autorisée à laquelle elles sont destinées.

Enfin, en ce qui a trait aux campagnes à la direction d'un parti politique, la direction assume un rôle d'éducateur afin que les partis et les candidats se conforment aux dispositions de la loi, atteste la conformité des contributions recueillies et vérifie les rapports financiers produits.

Voici un graphique illustrant les devoirs du Directeur général des élections en ce qui a trait au financement des partis politiques et au contrôle des dépenses électorales :



Vérification

La vérification d'un rapport financier a pour but de s'assurer du respect des dispositions légales et des directives du Directeur général des élections en matière de financement politique, de dépenses et d'emprunt/cautionnement. Un tel mandat implique une vérification des registres comptables et de l'ensemble des pièces justificatives supportant les contributions, les autres formes de financement permises par la loi et les dépenses effectuées par l'entité politique autorisée. La réalisation d'une vérification implique l'application d'un programme de vérification détaillé, supporté par une évaluation basée sur la liste des points de contrôle de la Loi électorale.

Les vérifications permettent d'effectuer des recommandations aux entités politiques pour lesquelles des correctifs doivent être appliqués, tout en identifiant les éléments de la loi où des efforts doivent être consacrés. Les constats relevés permettent au Directeur général des élections de consolider ses actions, notamment en matière de vérification et de formation, et définiront les orientations quant au suivi des recommandations qui sera effectué ultérieurement.

Examen

L'examen consiste en une appréciation générale des données financières présentées au rapport financier et de la conformité apparente de celles-ci aux lois et aux directives du Directeur général des élections. La réalisation d'un examen implique l'application d'un programme conçu à cet effet, lequel couvre différentes sections du rapport financier. Il est important de savoir que l'examen du rapport financier s'applique à toutes les entités qui n'ont pas été sélectionnées pour une vérification.

Dans ce type de mandat, les constats relevés et les recommandations applicables sont communiqués par écrit auprès du représentant officiel de l'entité.

LE CADRE DE VERSEMENT DES CONTRIBUTIONS POLITIQUES

Contributions politiques provinciales

L'adoption du projet de loi 114, en décembre 2010, fait que maintenant, au palier provincial, le Directeur général des élections reçoit les contributions des électeurs, en vérifie la conformité et, par la suite, les transmet à l'entité politique autorisée concernée.

Depuis le 1^{er} mai 2011, les contributions politiques provinciales sont donc vérifiées et encaissées par le Directeur général des élections avant d'être transmises aux partis politiques auxquelles elles sont destinées. Tout d'abord, ces contributions sont saisies au système informatique GCE (Gestion des contributions des entités) et font, par la même occasion, l'objet d'une validation informatisée et manuelle selon les critères de conformité établis. Une fois ce processus effectué, environ 18,6 % des contributions nécessitent une analyse de conformité plus approfondie afin de s'assurer qu'elles respectent les dispositions prévues à la Loi électorale. Au terme de la validation et de l'analyse, s'il y a lieu, la contribution est versée au compte de l'entité concernée lorsqu'elle satisfait tous les critères de conformité.

Dans le cadre du versement des contributions, le Directeur général des élections s'assure du caractère conforme des contributions politiques, avant qu'elles ne soient versées aux entités politiques, notamment sur les aspects suivants :

- La déclaration signée de l'électeur sur sa fiche de contribution, voulant que sa contribution soit faite à même ses propres biens, volontairement, sans compensation ni contrepartie et qu'elle n'a fait, ni ne fera l'objet d'un quelconque remboursement;
- La qualité d'électeur du donateur;
- Le respect de la limite annuelle des contributions par électeur, soit 100 \$ au bénéfice de chacun des partis, incluant leurs instances, des députés indépendants et des candidats indépendants;
- La conformité du mode de paiement de la contribution.

Mentionnons que le traitement des contributions transmises au Directeur général des élections, lorsqu'elles respectent en tout point les exigences édictées à la loi, s'effectue dans les 24 à 48 heures suivant leur réception. Le Directeur général des élections exerce donc la plus grande diligence afin de transmettre aux partis politiques, dans les meilleurs délais, les contributions versées à leur bénéfice. À des fins de transparence, la loi oblige le Directeur général des élections à diffuser sur son site Web, au plus tard 30 jours ouvrables après l'encaissement des contributions, les renseignements afférents aux donateurs, c'est-à-dire le nom des électeurs, la ville et le code postal de leur domicile, le montant versé ainsi que le nom de l'entité politique autorisée au bénéfice de laquelle leur contribution est versée.

Enfin, le Directeur général des élections a procédé à l'émission de 34 984 reçus afférents aux contributions politiques aux donateurs concernés pour l'année civile 2013 alors qu'il en avait émis 51 043 en 2012.

Dans l'année 2013, 36 681 contributions ont été vérifiées par le Directeur général des élections alors que, pour l'année 2012, il en avait vérifié 74 040.

Mois	Nombre de contributions		Valeur des contributions encaissées par le DGE	
	2013	2012	2013	2012
Janvier	3 251	5 898	384 453 \$	968 131 \$
Février	564	3 244	37 449 \$	514 860 \$
Mars	1 088	6 232	80 501 \$	888 062 \$
Avril	4 843	7 207	315 158 \$	1 306 628 \$
Mai	4 082	7 304	287 926 \$	1 211 668 \$
Juin	3 640	5 370	258 605 \$	806 509 \$
Juillet	2 506	5 534	185 113 \$	866 527 \$
Août	1 977	15 061	140 707 \$	2 374 773 \$
Septembre	3 208	5 567	211 523 \$	810 515 \$
Octobre	3 735	1 854	247 966 \$	189 189 \$
Novembre	3 650	5 713	258 162 \$	477 913 \$
Décembre	4 137	5 056	318 544 \$	483 266 \$
Total	36 681	74 040	2 726 106 \$	10 898 042 \$

Pour l'année 2013, 7 337 contributions, soit 20 % d'entre elles, ont nécessité une analyse de conformité plus approfondie alors que pour l'année 2012, ce nombre a été de 13 673. Les principales raisons d'analyse étaient les suivantes :

Raisons	%	
	2013	2012
Correction du nom ou du prénom	26,2	32,2
Correction de l'adresse	26,2	31,3
Correction de la date de naissance	6,9	8,8
Statut autre qu'électeur à la liste électorale permanente	0,8	1,4
Validation du donateur avec le payeur	15,8	8,5
Incomplète	1,3	1,6
Différence entre les montants indiqués sur la fiche de contribution et le total	10,3	6,6
Donateur qui n'a pas la qualité d'électeur	0,8	1,0
Paiement sans provision	1,2	0,9
Dépassement de la limite permise	4,2	0,6
Autres cas	6,1	7,0
Total	100	100

INTRODUCTION - PROVINCIAL

En vertu de l'article 488 de la Loi électorale, le Directeur général des élections a la responsabilité de rendre accessibles au public les rapports financiers annuels produits par les partis politiques autorisés. Afin de faciliter la consultation et la compréhension des différentes données financières contenues dans ces rapports, la Direction du financement des partis politiques a préparé le présent document intitulé « *Statistiques sur les rapports financiers des partis politiques provinciaux* ».

Les rapports financiers des partis politiques sont actuellement disponibles sur le site Internet du Directeur général des élections. La publication, comprenant l'ensemble des rapports produits incluant entre autres les listes des électeurs ayant contribué, est également disponible.

Vous trouverez dans les pages qui suivent, une nomenclature des partis politiques autorisés au 31 décembre 2013, les autorisations accordées à des entités politiques ainsi que les retraits d'autorisation traités pour l'année civile s'étant terminée à cette date.

La structure du financement politique a changé de manière importante avec les dispositions émanant du projet de loi n° 2 entré en vigueur le 1^{er} janvier 2013, notamment avec la limite de contribution de l'électeur abaissée à 100 \$, l'augmentation de l'allocation aux partis et l'apparition de nouvelles formes de financement public telles que les revenus d'appariement et l'allocation versée lors d'élections générales. Cela a donc un effet direct sur les données présentées dans les deux sections suivantes portant sur les résultats financiers et les contributions.

Vous pourrez donc prendre connaissance d'une synthèse des renseignements émanant des rapports financiers, notamment à l'égard de l'état des résultats de même que des actifs nets des entités politiques autorisées. Cette section est complétée par la production de statistiques se rapportant à la participation de l'État au financement des partis politiques autorisés en comparaison de celle des électeurs.

Par ailleurs, une section particulière porte sur les données financières comparatives entre les partis politiques quant aux revenus provenant des contributions politiques.

Considérant qu'ont eu lieu, pendant l'année 2013, des élections partielles le 9 décembre, nous vous présentons un résumé des dépenses électorales permises, effectuées et remboursables lors de ces évènements électoraux.

Vous trouverez la plus récente répartition de l'allocation aux partis politiques autorisés pour 2013-2014 que vous pourrez comparer avec celle de 2012-2013.

Enfin, nous avons ajouté une section qui permet de dresser un portrait des différentes campagnes à la direction des partis politiques provinciaux qui se sont conclues en 2013.

- | -

ENTITÉS AUTORISÉES

**LES PARTIS POLITIQUES AUTORISÉS AU 31 DÉCEMBRE 2013
ET
LEUR REPRÉSENTANT OFFICIEL AU 28 AOÛT 2014**

PARTIS POLITIQUES AUTORISÉS (31 décembre 2013)	ABRÉVIATIONS	REPRÉSENTANTS OFFICIELS (28 août 2014)
Bloc pot	B.P.	M. Frédéric Proulx Tél. : 514 563-2419
Coalition avenir Québec – L'Équipe François Legault	C.A.Q. - É.F.L.	M. Martin Labrie Tél. : 514 800-6000
Équipe autonomiste	É.A.	M. Carol Nadeau Tél. : 581 701-1410
Équipe Adrien Pouliot – Parti conservateur du Québec *	É.A.P. - P.C.Q.	M. Louis Bernard
Mon pays le Québec	M.P.Q.	M ^{me} Louise Day
Option nationale – Pour l'indépendance du Québec †	O.N. – P.I.Q.	M. Sylvain Gauthier Tél. : 514 419-7277
Parti équitable	P.Éq.	M. Dominique Robitaille
Parti indépendantiste	P.I.	M. Pierre Drolet-Massue Tél. : 450 536-3343
Parti libéral du Québec/Quebec Liberal Party	P.L.Q./Q.L.P.	M. Alain Paquin Tél. : 514 288-4364
Parti marxiste-léniniste du Québec	P.M.L.Q.	M. Christian Legeais Tél. : 514 522-5872

* Le 8 novembre 2013, le Parti conservateur du Québec a ajouté devant sa dénomination *Équipe Adrien Pouliot*.

† Le 26 février 2014, le parti Option nationale a ajouté à sa dénomination *Pour l'indépendance du Québec*.

PARTIS POLITIQUES AUTORISÉS (31 décembre 2013)	ABRÉVIATIONS	REPRÉSENTANTS OFFICIELS (28 août 2014)
Parti nul	P.N.	M ^{me} Eugénie C. Bonneau
Parti québécois	P.Q.	M. Pierre Séguin Tél. : 514 526-0020
Parti des sans parti †	P.S.P.	M. Richard Gauthier Tél. : 418 492-1346
Parti unité nationale	P.U.N.	M ^{me} Lisette Gauthier Tél. : 819 729-0831
Parti vert du Québec/Green Party of Québec	P.V.Q./G.P.Q.	M ^{me} Stéphanie Stevenson Tél. : 514 303-7750
Québec – Révolution démocratique	Q.R.D.	M ^{me} Claude Bourque
Québec solidaire	Q.S.	M ^{me} Nadine Beaudoin Tél. : 514 278-9014
Union citoyenne du Québec / Québec Citizens' Union	U.C.Q./Q.C.U.	M. Kevin Clermont

† Le 7 octobre 2013, le parti Coalition pour la constituante a changé de dénomination pour *Parti des sans parti*.

AUTORISATIONS ACCORDÉES AU COURS DE L'EXERCICE FINANCIER 2013
--

DÉNOMINATION OFFICIELLE

DATE D'AUTORISATION

INSTANCES

P.U.N.	Circonscription de Beauce-Nord	2013-08-23
P.U.N.	Circonscription de Bellechasse	2013-04-22
P.U.N.	Circonscription de Charlesbourg	2013-04-22
P.U.N.	Circonscription de Jean-Talon	2013-10-17
P.U.N.	Circonscription de Lévis	2013-04-22
P.U.N.	Circonscription de Maskinongé	2013-05-10
P.U.N.	Circonscription de Saint-François	2013-05-10
P.U.N.	Circonscription de Saint-Hyacinthe	2013-04-22
P.U.N.	Circonscription de Saint-Laurent	2013-10-17
Q.S.	Circonscription de Maskinongé	2013-12-23
Q.S.	Circonscription de Mirabel	2013-06-21
Q.S.	Circonscription de Vachon	2013-01-24
Q.S.	Circonscription de Verchères	2013-12-23

RETRAITS D'AUTORISATION AU COURS DE L'EXERCICE FINANCIER 2013
--

DÉNOMINATION OFFICIELLE	DATE D'AUTORISATION	DATE DU RETRAIT
--------------------------------	--------------------------------	----------------------------

PARTIS

Mouvement équité au Québec	2008-04-16	2013-03-15
Parti de la classe moyenne du Québec	2012-05-08	2013-12-19

INSTANCES

B.P.	Les Libertaires	2004-10-20	2013-09-22
P.V.Q./G.P.Q.	Circonscription d'Argenteuil	2003-11-03	2013-11-29
P.V.Q./G.P.Q.	Circonscription de Bertrand	2005-06-14	2013-11-29
P.V.Q./G.P.Q.	Circonscription de Blainville	2012-03-21	2013-11-29
P.V.Q./G.P.Q.	Circonscription de Bourget	2007-07-09	2013-11-29
P.V.Q./G.P.Q.	Circonscription de Deux-Montagnes	2007-11-06	2013-11-29
P.V.Q./G.P.Q.	Circonscription de Labelle	2008-01-25	2013-11-29
P.V.Q./G.P.Q.	Circonscription de Saint-Jérôme	2007-07-11	2013-11-29
P.V.Q./G.P.Q.	Région des Laurentides	2003-03-18	2013-12-04

DÉNOMINATION OFFICIELLE**DATE
D'AUTORISATION****DATE DU
RETRAIT**

Q.S.	Circonscription de Duplessis	2006-09-27	2013-12-18
Q.S.	Circonscription de L'Assomption	2008-11-11	2013-03-18
Q.S.	Circonscription des Mille-Îles	2007-12-05	2013-12-05

RAPPORTS FINANCIERS PRODUITS

EXERCICE TERMINÉ EN 2013

PARTIS POLITIQUES		20
<hr/>		
INSTANCES :		
Bloc pot	1	
Parti libéral du Québec	125	
Parti québécois	142	
Parti unité nationale	9	
Parti vert du Québec	9	
Québec solidaire	86	372
<hr/>		
CANDIDAT INDÉPENDANT AUTORISÉ		1
<hr/>		
TOTAL		393

- II -

RÉSULTATS ET ACTIFS NETS

RÉSULTATS ET ACTIFS NETS

Pour l'année 2013, les rapports financiers des entités politiques montrent des produits pour 15 365 928 \$ et des charges pour 13 369 729 \$. Il faut souligner que les produits comprennent 8 904 258 \$ d'allocation aux partis qui représentent 57,9 % des produits, les 2 552 772 \$ de contributions des électeurs comptent pour 16,6 % des produits alors que les 1 122 004 \$ de revenus d'appariement correspondent à 7,3 % des produits.

L'ensemble des entités politiques a présenté pour l'exercice 2013 un excédent des produits sur les charges qui totalise 1 996 199 \$.

Les partis Coalition avenir Québec – L'équipe François Legault, Parti libéral du Québec, Parti québécois ainsi que Québec solidaire ont, avec leurs instances, le cas échéant, terminé leur exercice financier 2013 avec des excédents des produits sur les charges. Au total, quinze des vingt partis politiques terminent leur exercice financier 2013 avec un excédent des produits sur les charges.

Au 31 décembre 2013, le total des actifs nets des partis politiques autorisés et de leurs instances est déficitaire de 638 425 \$. Il y a donc eu une amélioration de 1 492 521 \$ de l'ensemble des actifs nets des entités politiques par rapport à la fin de 2012. Neuf partis politiques et leurs instances, le cas échéant, présentent des actifs nets alors que onze autres partis cumulent un déficit.

Les données sur cinq ans font état des variations quant à la situation financière des partis politiques représentés, à un moment quelconque en 2013, à l'Assemblée nationale quant à leurs actifs nets.

Sur les cinq dernières années, lorsque nous excluons l'effet des crédits d'impôts (abolis le 1^{er} janvier 2013 au palier provincial), la participation de l'État au financement des entités politiques a varié de 18,4 % à 72,3 %. L'année 2013 présente une augmentation significative de l'allocation versée aux partis ainsi que la nouvelle source de financement public que sont les revenus d'appariement. En contrepartie, la diminution de 1 000 \$ à 100 \$ de la limite de contribution des électeurs a fait chuter la participation des électeurs. Ces changements dans la structure du financement des partis expliquent le niveau élevé de participation de l'État, malgré le fait que 2013 était une année où il n'y a pas eu d'élections générales.

**RÉSULTATS
DES ENTITÉS POLITIQUES AUTORISÉES**

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013

	PARTI QUÉBÉCOIS		PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC		COALITION AVENIR QUÉBEC-L'ÉQUIPE FRANÇOIS LEGAULT	
	\$	%	\$	%	\$	%
Produits*						
parti	4 230 814	32,5	3 962 732	30,4	2 936 090	22,6
instances	771 154	32,9	1 491 008	63,5	-	0,0
	5 001 968	32,6	5 453 740	35,5	2 936 090	19,1
Charges*						
parti	3 906 504	31,6	4 520 676	36,6	2 354 975	19,1
instances	349 947	34,3	607 493	59,5	-	0,0
	4 256 451	31,8	5 128 169	38,4	2 354 975	17,6
Excédent des produits (charges) sur les charges (produits)	745 517	37,3	325 571	16,3	581 115	29,1

	QUÉBEC SOLIDAIRE		AUTRES ENTITÉS		TOTAL	
	\$	%	\$	%	\$	%
Produits*						
parti	1 111 410	8,5	777 752	6,0	13 018 798	100,0
instances	83 612	3,6	1 356	0,1	2 347 130	100,0
	1 195 022	7,8	779 108	5,1	15 365 928	100,0
Charges*						
parti	769 995	6,2	796 246	6,4	12 348 396	100,0
instances	63 278	6,2	615	0,1	1 021 333	100,0
	833 273	6,2	796 861	6,0	13 369 729	100,0
Excédent des produits (charges) sur les charges (produits)	361 749	18,1	(17 753)	-0,9	1 996 199	100,0

* Les données excluent les transferts entre les partis et leurs instances.

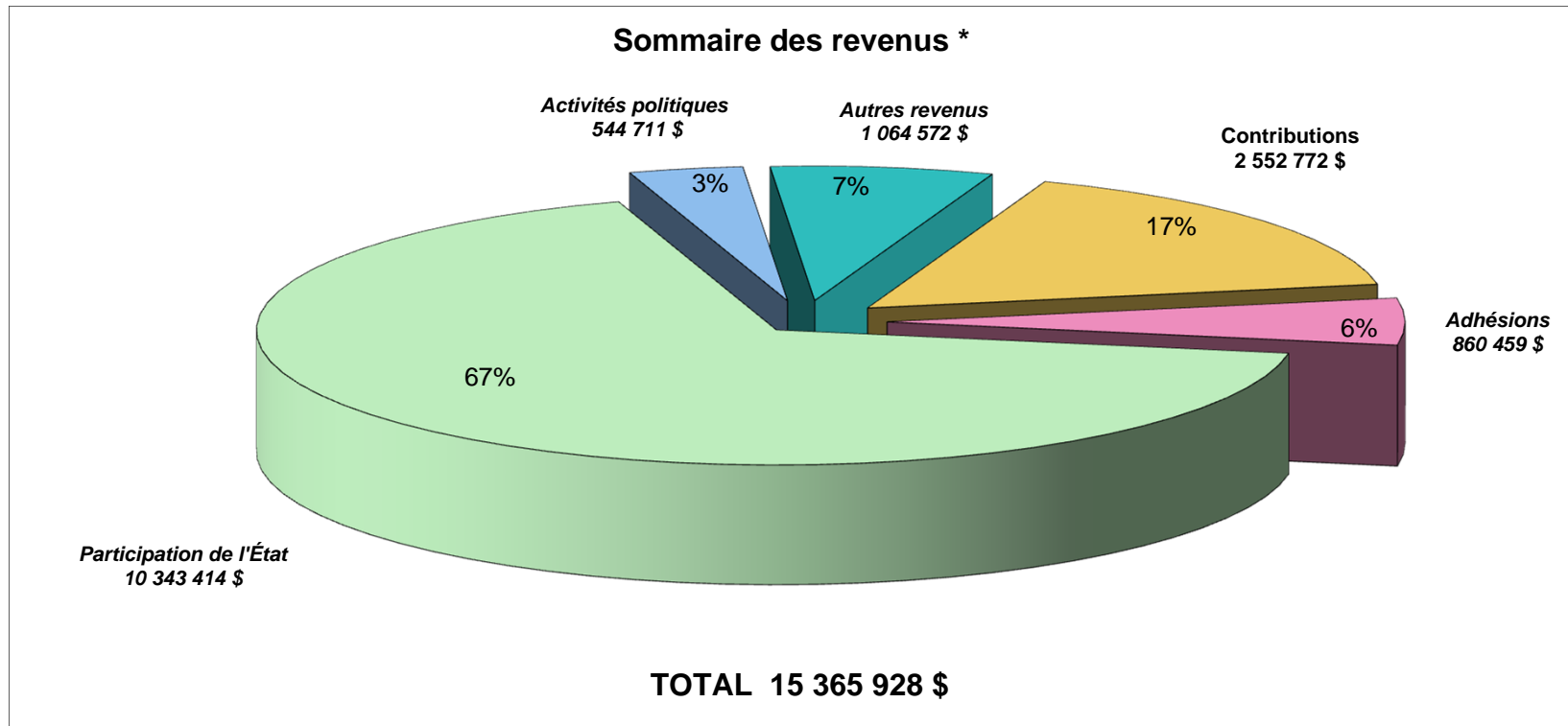
PARTICIPATION DE L'ÉTAT AU FINANCEMENT DES ENTITÉS POLITIQUES AUTORISÉES
Exercice terminé le 31 décembre 2013

	PARTI QUÉBÉCOIS	PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC	COALITION AVENIR QUÉBEC - L'ÉQUIPE FRANÇOIS LEGAULT	QUÉBEC SOLIDAIRE	AUTRES ENTITÉS	TOTAL
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Allocation aux partis *	2 842 950	2 774 490	2 407 502	536 384	342 932	8 904 258
Appariement des revenus de contribution *	250 000	250 000	193 509	243 263	185 232	1 122 004
Remboursement des frais de vérification *	-	15 000	13 308	6 726	21 093	56 127
Remboursement des dépenses électorales *	30 043	187 240	12 238	31 504	-	261 025
Participation de l'État aux entités politiques autorisées	3 122 993	3 226 730	2 626 557	817 877	549 257	10 343 414

* Données extraites des rapports financiers (partis et instances)

ENTITÉS POLITIQUES AUTORISÉES

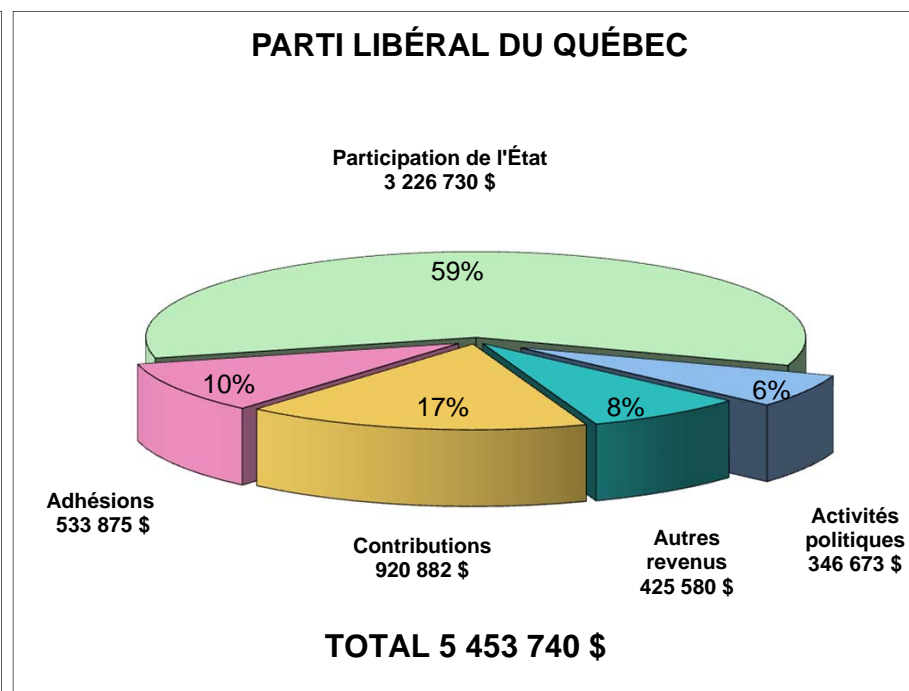
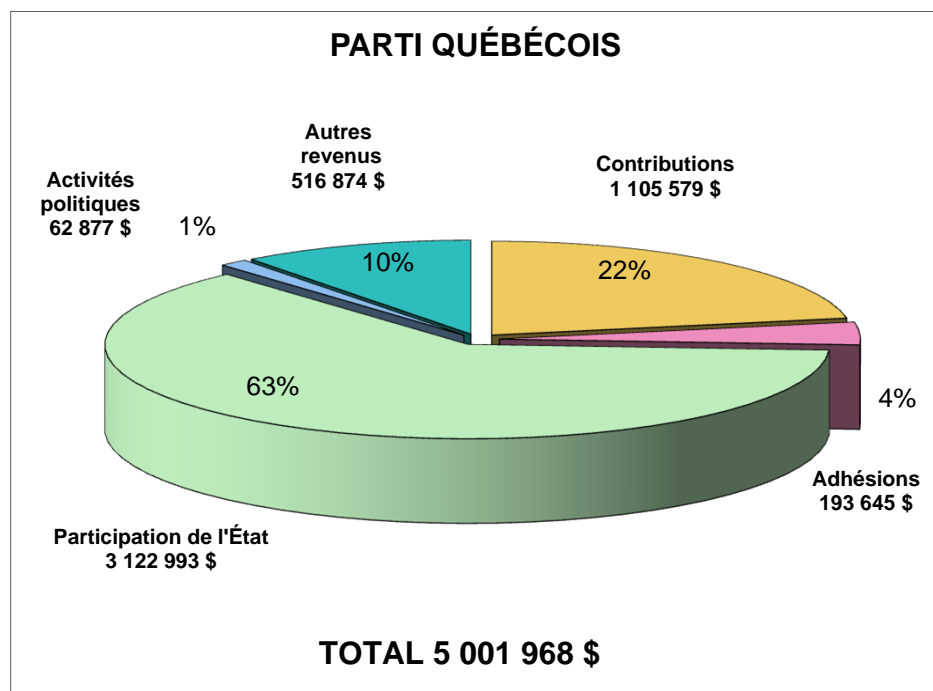
EXTRAITS DES RAPPORTS FINANCIERS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013



* Les revenus des partis incluent, le cas échéant, ceux de leurs instances respectives.
Toutefois, les transferts entre ces mêmes entités ont été éliminés.

ENTITÉS POLITIQUES AUTORISÉES

SOMMAIRE DES REVENUS * EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013

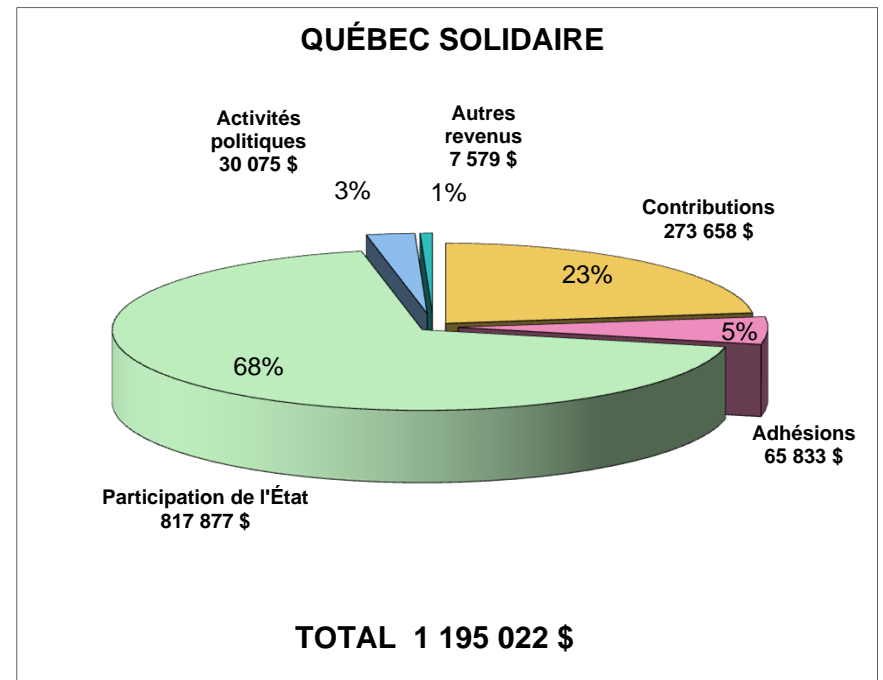
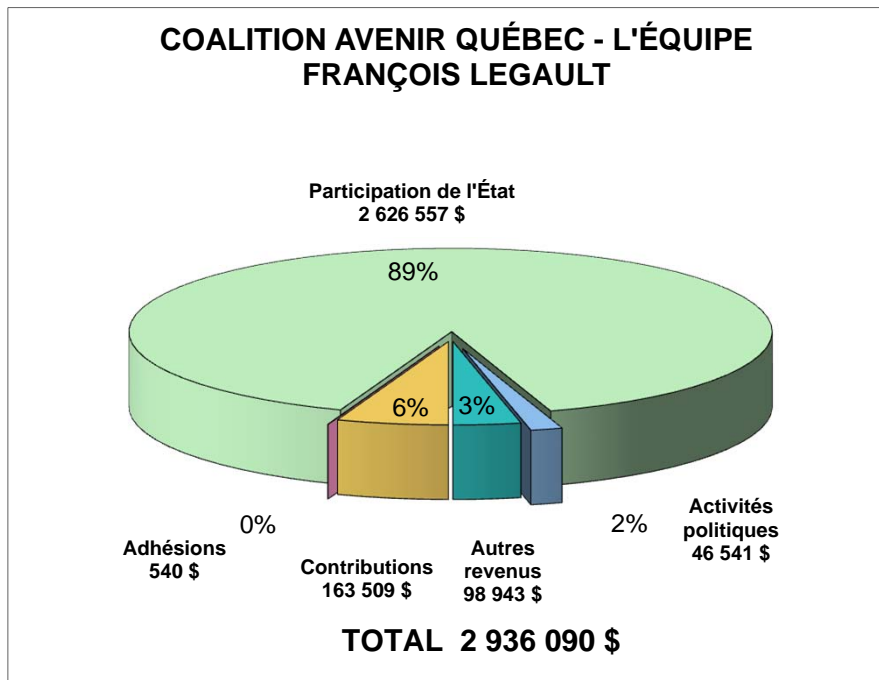


* Les revenus des partis incluent, le cas échéant, ceux de leurs instances respectives. Toutefois, les transferts entre ces mêmes entités ont été éliminés.

Directeur général des élections
Direction du financement des partis politiques
Octobre 2014

ENTITÉS POLITIQUES AUTORISÉES

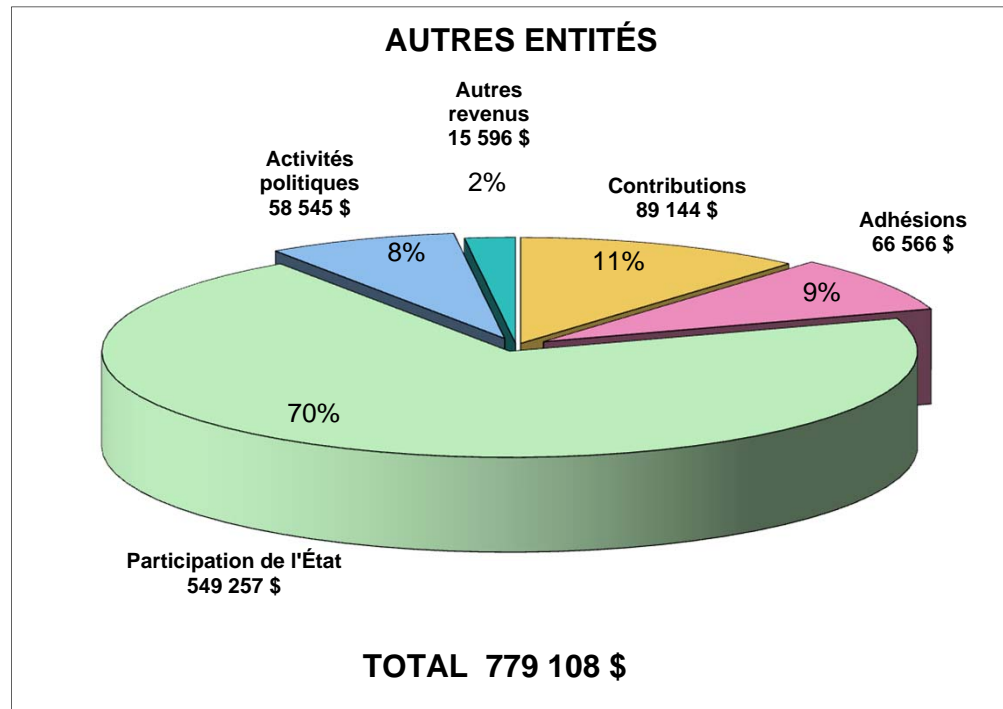
SOMMAIRE DES REVENUS * EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013



* Les revenus des partis incluent, le cas échéant, ceux de leurs instances respectives. Toutefois, les transferts entre ces mêmes entités ont été éliminés.

ENTITÉS POLITIQUES AUTORISÉES

SOMMAIRE DES REVENUS * EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2013



* Les revenus des partis incluent, le cas échéant, ceux de leurs instances respectives.
Toutefois, les transferts entre ces mêmes entités ont été éliminés.

EXCÉDENT DES PRODUITS (CHARGES) SUR LES CHARGES (PRODUITS)*
--

PARTIS REPRÉSENTÉS À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE	PARTI QUÉBÉCOIS	PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC	COALITION AVENIR QUÉBEC-L'ÉQUIPE FRANÇOIS LEGAULT	QUÉBEC SOLIDAIRE
	\$	\$	\$	\$
2013	745 517	325 571	581 115	361 749
2012	(2 825 623)	(5 401 633) ⁽²⁾	(1 030 856) ⁽¹⁾	(175 728)
2011	(137 726)	358 506	-	112 899
2010	846 947	(85 948)	-	76 074
2009	942 775	3 006 936	-	12 944

* Les données excluent les transferts entre les partis et leurs instances

⁽¹⁾ Cette donnée comprend l'excédent du parti issu de la fusion le 14 février 2012 ainsi que celui des deux entités précédant la fusion (ADQ et CAQ).

⁽²⁾ Cette donnée a été corrigée pour tenir compte d'un montant de 2 239 647 \$ inscrit au rapport financier du parti à titre de remboursement de dépenses électorales en 2012, alors qu'il s'agissait de transferts des instances provenant de la cession par les instances de leur remboursement de dépenses en faveur du parti. Pour connaître la situation globale du parti et de ses instances, il faut exclure des revenus les transferts entre les entités d'un même parti, comme on le fait pour les dépenses.

**ACTIFS NETS DES PARTIS ET DE LEURS INSTANCES
AU 31 DÉCEMBRE 2013**

	PARTI QUÉBÉCOIS	PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC	COALITION AVENIR QUÉBEC-L'ÉQUIPE FRANÇOIS LEGAULT	QUÉBEC SOLIDAIRE	AUTRES ENTITÉS
	\$	\$	\$	\$	\$
PARTIS					
Actifs nets (déficit) **	(1 185 199)	(922 713)	(965 414)	179 528	(31 967)
INSTANCES					
Encaisse *	564 273	1 173 317	-	172 688	976
Placements *	12 355	320 355	-	1 841	5
Immobilisations et autres actifs *	34 649	83 302	-	2 088	-
Comptes à payer et autres passifs*	(54)	(8 476)	-	(1 732)	(50)
Emprunts *	(7 500)	-	-	(500)	(5 847)
Transfert à recevoir du (à payer au) parti **	(12 946)	(100 136)	-	58 732	-
	590 777	1 468 362	-	233 117	(4 916)
ACTIFS NETS (DÉFICITS) PARTIS ET INSTANCES	(594 422)	545 649	(965 414)	412 645	(36 883)

Nous ne pouvons pas être certain de l'exactitude de ce tableau puisque les instances autorisées ne sont pas tenues de produire un bilan vérifié qui nous permettrait de connaître précisément leurs actifs, leurs passifs et leurs actifs nets. Toutefois, puisque chaque instance autorisée doit divulguer les éléments qui composent les actifs et les passifs présentés sur un formulaire prescrit, nous pouvons conclure que ce tableau reflète assez bien les actifs nets des partis.

* Ces données proviennent des notes complémentaires aux états financiers des partis ou d'une compilation du solde de ces postes au bilan de chaque instance du parti.

** Ces données proviennent du bilan vérifié des partis.

Les actifs nets des candidats indépendants autorisés totalisent (5 568) \$.

ACTIFS NETS DES PARTIS ET DE LEURS INSTANCES

PARTIS REPRÉSENTÉS À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

AU 31 DÉCEMBRE	PARTI QUÉBÉCOIS	PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC	COALITION AVENIR QUÉBEC-L'ÉQUIPE FRANÇOIS LEGAULT	QUÉBEC SOLIDAIRE
	\$	\$	\$	\$
2013				
- parti	(1 185 199)	(922 713)	(965 414)	179 528
- instances	590 777	1 468 362	-	233 117
	(594 422)	545 649	(965 414)	412 645
2012				
- parti	(974 792)	(1 091 152)	(1 546 529)	(70 633)
- instances	(250 921)	1 654 651	-	167 671
	(1 225 713)	563 499	(1 546 529)	97 038
2011				
- parti	677 960	4 599 127	-	(93 082)
- instances	1 007 247	1 325 326	-	361 478
	1 685 207	5 924 453	-	268 396
2010				
- parti	854 918	3 874 816	-	(147 730)
- instances	1 140 315	2 106 803	-	292 649
	1 995 233	5 981 619	-	144 919
2009				
- parti	502 923	3 675 006	-	(180 666)
- instances	707 863	1 968 139	-	235 075
	1 210 786	5 643 145	-	54 409

PARTICIPATION DE L'ÉTAT ET PARTICIPATION DES ÉLECTEURS

	2013		2012		2011		2010		2009	
	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%	\$	%
Allocation aux partis *	8 904 258	86,1%	4 892 448	33,1%	4 735 271	96,9%	2 980 434	92,6%	2 868 564	101,9%
Appariement des revenus de contribution *	1 122 004	10,8%	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o	s/o
Remboursement des frais de vérification *	56 127	0,5%	74 561	0,5%	45 463	0,9%	49 675	1,5%	43 446	1,5%
Remboursement des dépenses électorales *	261 025	2,5%	9 833 913 (1)	66,4%	105 404	2,2%	187 098	5,8%	(96 587)	-3,4%
Participation de l'État aux entités politiques	10 343 414	100,0%	14 800 922	100,0%	4 886 138	100,0%	3 217 207	100,0%	2 815 423	100,0%
Contributions *	2 552 772	64,5%	10 186 450	91,0%	7 515 482	91,3%	8 866 996	93,9%	11 543 592	92,6%
Adhésions *	860 459	21,7%	988 300	8,8%	660 836	8,0%	526 290	5,6%	573 984	4,6%
Revenus d'activités *	544 711	13,8%	22 015	0,2%	51 693	0,6%	46 264	0,5%	340 321	2,7%
Dons anonymes *	s/o	s/o	s/o	s/o	838	0,0%	6 939	0,1%	7 007	0,1%
Participation des électeurs	3 957 942	100,0%	11 196 765	100,0%	8 228 849	100,0%	9 446 489	100,0%	12 464 904	100,0%
Total des participations	14 301 356		25 997 687		13 114 987		12 663 696		15 280 327	
% de la participation de l'État	72,3%		56,9%		37,3%		25,4%		18,4%	

* Données extraites des rapports financiers (partis et instances)

La participation de l'État au financement des entités politiques ne comprend pas la valeur des crédits d'impôts accordés par Revenu Québec aux électeurs qui versent des contributions politiques.

(1) Cette donnée a été corrigée à la baisse pour tenir compte d'un montant de 2 239 647 \$ inscrit au rapport financier du Parti libéral du Québec à titre de remboursement de dépenses électorales en 2012, alors qu'il s'agissait de transferts des instances provenant de la cession par les instances de leur remboursement de dépenses en faveur du parti.

- III -

CONTRIBUTIONS

CONTRIBUTIONS

Les données financières se rapportant aux contributions recueillies par les partis politiques et par leurs instances sont présentées dans les graphiques et le tableau qui suivent. Des comparaisons sont faites entre les partis politiques représentés à l'Assemblée nationale et certaines données peuvent être comparées avec les années antérieures pour un parti en particulier ou pour l'ensemble des entités autorisées.

Il faut garder à l'esprit dans l'analyse des données comparatives à l'égard des revenus de contribution que la contribution maximale annuelle par électeur est passée le 1^{er} janvier 2013 de 1 000 \$ à 100 \$ après avoir été abaissée le 1^{er} janvier 2011 de 3 000 \$ à 1 000 \$.

Puisque les exigences en matière de présentation des contributions de plus de 200 \$ et de 200 \$ ou moins ont cessé le 30 avril 2011, il n'a pas été considéré opportun de présenter des chiffres spécifiques en fonction de ces exigences. Les comparaisons sont plutôt faites, de façon globale, sans égard au montant versé par les donateurs.

Les données relatives aux contributions pour l'année 2013 permettent de dégager les éléments suivants :

- Les revenus de contribution recueillis par les partis politiques autorisés s'établissent à 2 552 772 \$ sur des revenus totaux de 15 365 928 \$, soit 16,6 % de ces revenus. Les contributions ont diminué de 74,9 % pour l'année 2013 par rapport à l'année 2012 pendant laquelle ces revenus ont atteint 10 186 450 \$.
- Les partis politiques représentés à un moment quelconque en 2013 à l'Assemblée nationale ont amassé à eux seuls 96,5 % des contributions de l'ensemble des entités autorisées.
- Nous pouvons noter les points suivants pour les quatre partis politiques représentés à l'Assemblée nationale du Québec à la fin de 2013 :

a) Parti québécois

Entre 2012 et 2013, le Parti québécois a vu ses revenus de contribution diminuer de l'ordre de 70,4 % passant de 3 737 657 \$ à 1 105 579 \$. Le Parti québécois compte sur 16 685 donateurs en 2013. Ce nombre est en baisse de 29,9 % comparativement à 2012 alors que 23 795 donateurs étaient dénombrés. La contribution moyenne a évidemment diminué, considérant la diminution de la limite de contribution des électeurs fixée par la loi, se situant à 66 \$ en 2013 comparativement à 157 \$ en 2012.

b) Parti libéral du Québec

En 2013, le Parti libéral du Québec a recueilli des revenus de contribution totalisant 920 882 \$. Par rapport à cette source de revenus qui s'élevait à 3 075 038 \$ en 2012, les revenus de contribution de l'année 2013 ont diminué de 70,0 %. Le nombre de donateurs a également connu une baisse de 9,2 % entre 2012 et 2013 passant de 12 113 à 10 997. La contribution moyenne a, quant à elle, diminué, à cause des changements à la loi, par rapport à 2012, passant de 254 \$ à 84 \$ en 2013.

c) Coalition avenir Québec – L'équipe François Legault

Entre 2012 et 2013, le parti issu de la fusion le 14 février 2012 de l'Action démocratique du Québec et de la Coalition avenir Québec a connu, lorsque nous cumulons les données des deux entités existantes avant la fusion, une diminution de 91,7 % de ses revenus de contribution qui sont passés de 1 980 620 \$ (CAQ-ÉFL : 1 921 696 \$ + ADQ : 100 \$ + CAQ : 58 824 \$) à 163 509 \$. Le nombre de donateurs a, quant à lui, chuté de 76,7 %, passant de 8 734 (CAQ-ÉFL : 8 395 + ADQ : 1 + CAQ : 338) pour l'année 2012 à 2 035 pour 2013. La contribution moyenne est passée de 227 \$ en 2012 à 80 \$ en 2013.

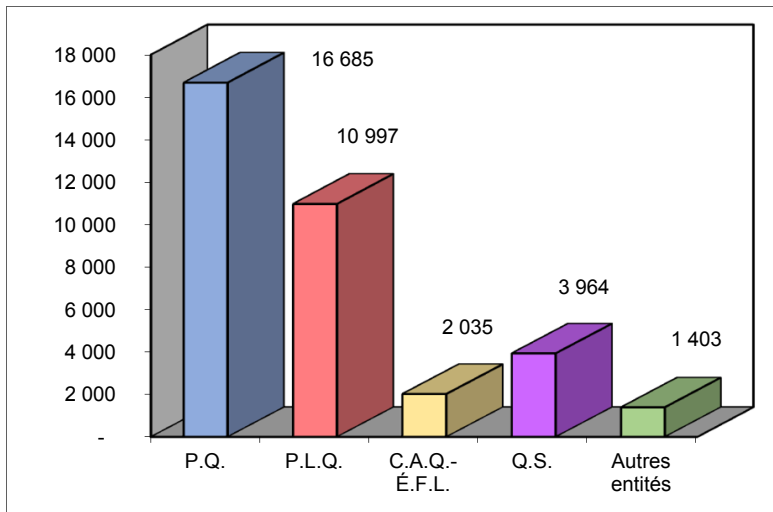
d) Québec solidaire

Entre 2012 et 2013, le parti Québec solidaire a connu une baisse de ses revenus de contribution de 71,6 %, passant de 963 268 \$ à 273 658 \$. Le nombre de donateurs a, quant à lui, diminué de 42,6 % passant de 6 911 en 2012 à 3 964 en 2013. Avec les changements législatifs en cette matière, la contribution moyenne est également en baisse, se situant à 69 \$ en 2013 comparativement à 139 \$ en 2012.

RAPPORTS FINANCIERS DES ENTITÉS AUTORISÉES (PROVINCIAL)

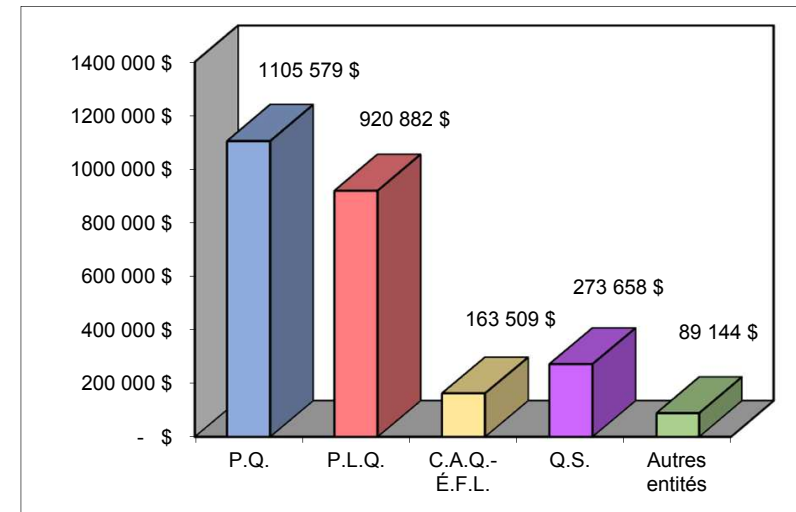
STATISTIQUES RELATIVES AUX CONTRIBUTIONS RECUEILLIES ANNÉE 2013

NOMBRE DE DONATEURS AYANT CONTRIBUÉ



TOTAL 35 084

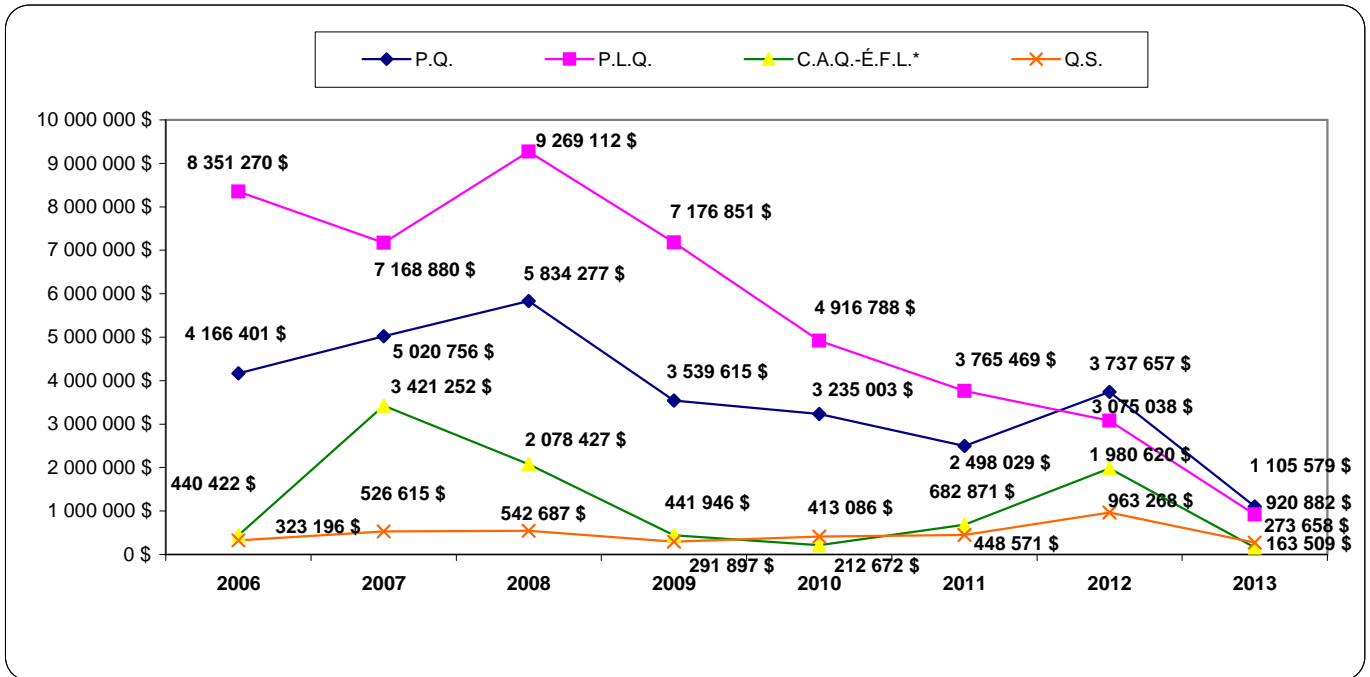
MONTANT RECUEILLI



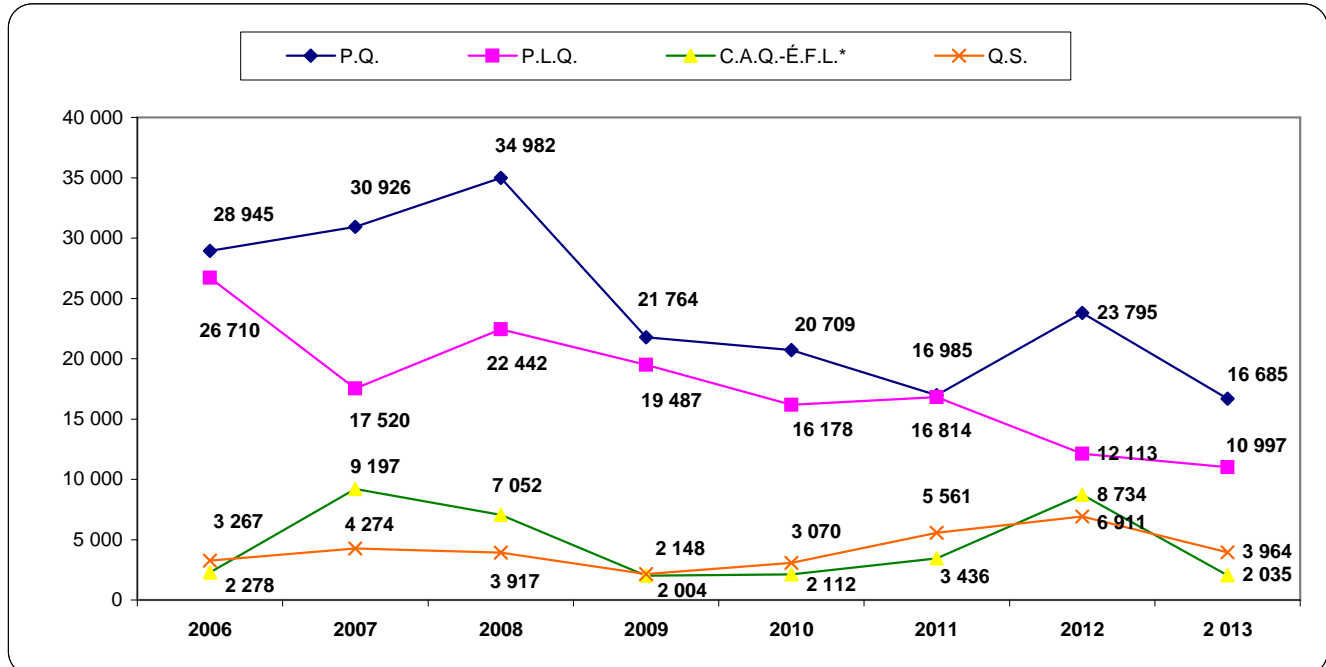
TOTAL 2 552 772 \$

STATISTIQUES RELATIVES AUX CONTRIBUTIONS RECUEILLIES

MONTANT DES CONTRIBUTIONS



NOMBRE DE DONATEURS



* Les données de la C.A.Q.-É.F.L. comprennent pour 2012 celles du parti issu de la fusion le 14 février ainsi que celles des deux partis précédant la fusion. Pour 2011, les données cumulent celles de la C.A.Q. et de l'A.D.Q. alors que pour 2010, 2009, 2008, 2007 et 2006, il s'agit des données de l'A.D.Q.

STATISTIQUES RELATIVES AUX CONTRIBUTIONS RECUEILLIES

EXTRAITS DES RAPPORTS FINANCIERS PRODUITS

	CONTRIBUTION MAXIMALE	NOMBRE	MONTANT \$	MOYENNE \$
PARTI QUÉBÉCOIS				
2013	100 \$	16 685	1 105 579	66
2012		23 795	3 737 657	157
2011	1 000 \$	16 985	2 498 029	147
2010		20 709	3 235 003	156
2009	3 000 \$	21 764	3 539 615	163
PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC				
2013	100 \$	10 997	920 882	84
2012		12 113	3 075 038	254
2011	1 000 \$	16 814	3 765 469	224
2010		16 178	4 916 788	304
2009	3 000 \$	19 487	7 176 851	368
COALITION AVENIR QUÉBEC - L'ÉQUIPE FRANÇOIS LEGAULT				
2013	100 \$	2 035	163 509	80
2012 (1)		8 734	1 980 620	227
2011 (2)	1 000 \$	3 436	682 871	199
2010 (3)		2 112	212 672	101
2009 (3)	3 000 \$	2 004	441 946	221
QUÉBEC SOLIDAIRE				
2013	100 \$	3 964	273 658	69
2012		6 911	963 268	139
2011	1 000 \$	5 561	448 571	81
2010		3 070	413 086	135
2009	3 000 \$	2 148	291 897	136
ENSEMBLE DES ENTITÉS AUTORISÉES				
2013	100 \$	35 084	2 552 772	73
2012		54 854	10 186 450	186
2011	1 000 \$	43 508	7 515 482	173
2010		42 655	8 866 996	208
2009	3 000 \$	45 839	11 543 592	252

(1) Ces données comprennent celles du parti issu de la fusion le 14 février 2012 ainsi que celles des deux partis précédant la fusion.

(2) Ces données cumulent celles de l'A.D.Q. et de la C.A.Q. de l'année 2011.

(3) Ces données sont celles de l'A.D.Q.

- IV -

DÉPENSES ÉLECTORALES

DÉPENSES ÉLECTORALES PERMISES, EFFECTUÉES ET REMBOURSABLES
(ÉLECTIONS PARTIELLES DU 9 DÉCEMBRE 2013)

Lors d'élections partielles, seuls les agents officiels des candidats peuvent dépenser. Leurs dépenses donnent lieu, sous certaines conditions, à un remboursement de l'État par le Directeur général des élections (DGE) à une hauteur de 50 %. Les limites des dépenses électorales, calculées en fonction du nombre d'électeurs inscrits à la liste électorale, sont ajustées le 1^{er} avril de chaque année selon l'indice moyen des prix à la consommation pour l'année précédente. La limite de dépenses des candidats est majorée, lors d'élections partielles, d'un montant égal à celui qu'un parti peut dépenser lors d'élections générales.

Lors des élections partielles tenues le 9 décembre 2013 dans les circonscriptions d'Outremont et de Viau, la limite de dépenses était pour les candidats de 0,71 \$ majorée de 0,66 \$ pour un total de 1,37 \$ par électeur de leur circonscription.

Le tableau figurant dans la présente section fournit des détails relativement à ces élections.

Les limites de dépenses électorales permises pour l'ensemble des candidats étaient de 870 443 \$ pour les partielles de décembre 2013. Le total des dépenses effectuées lors de ces élections s'est élevé, quant à lui, à 165 285 \$.

Sans égard aux ajustements nécessaires découlant des vérifications faites par le DGE des rapports de dépenses électorales produits par les agents officiels, le total des dépenses remboursables par l'État s'élevait à 109 682 \$ lors des élections partielles. Pour obtenir un remboursement, un candidat doit avoir été élu ou avoir obtenu 15 % des votes valides.

Dès réception des résultats du vote, le DGE verse au candidat, lors d'élections partielles, une avance, s'élevant à 70 % du remboursement des dépenses électorales, établit en fonction de la limite majorée des dépenses.

DÉPENSES ÉLECTORALES PERMISES, EFFECTUÉES ET REMBOURSABLES
ÉLECTIONS PARTIELLES DU 9 DÉCEMBRE 2013
(Circonscriptions d'Outremont et de Viau)

Candidats des partis représentés à l'Assemblée nationale et les autres	Dépenses permises	Dépenses effectuées		Dépenses remboursables à 50 %	
	Montant	Montant	% des dépenses permises	Montant	Nombre de candidats y ayant droit
Coalition avenir Québec - 1 candidat :	55 510 \$	4 805 \$	8,7	0 \$	0
Parti libéral du Québec - 2 candidats :	108 489 \$	87 044 \$	80,2	87 044 \$	2
Parti québécois - 1 candidat :	55 510 \$	10 642 \$	19,2	0 \$	0
Québec solidaire - 2 candidats :	108 489 \$	25 077 \$	23,1	22 038 \$	1
Autres candidats					
- de partis (10 pour 6 partis) :	542 445 \$	37 717 \$	7,0	0 \$	0
- 0 candidat indépendant autorisé :	0 \$	0 \$	s/o	0 \$	0
Total pour les 16 candidats :	870 443 \$	165 285 \$	19,0	109 082 \$	3

- V -

ALLOCATION DE L'ÉTAT

ALLOCATION DE L'ÉTAT

Pour compenser l'imposition d'une limite aux contributions provenant uniquement des électeurs et, plus récemment, la diminution du montant maximal de contribution, le législateur prévoit un soutien financier de l'État. Le parti politique autorisé reçoit donc une allocation annuelle qui, jusqu'au 31 décembre 2012, était destinée à rembourser les frais relatifs à son administration courante, à la diffusion de son programme et à la coordination de l'action politique de ses membres, alors que depuis le 1^{er} janvier 2013 (projet de loi n° 2), elle est destinée à défrayer ces mêmes dépenses en plus des dépenses électorales et à rembourser le capital des emprunts.

Les dispositions de la loi prévoient que le 1^{er} janvier de chaque année le montant de l'allocation par électeur est ajusté selon l'indice moyen des prix à la consommation pour l'année précédente. Cet ajustement a porté le montant de l'allocation à 0,85 \$ par électeur au 1^{er} janvier 2012. Au début de l'année 2013, le taux d'allocation a été augmenté à 1,50 \$ par électeur en fonction des dispositions du projet de loi n° 2. Le budget total que consacre l'État à cette allocation, déterminé par la Loi électorale, équivalait donc pour l'année 2013 à 1,50 \$ par électeur inscrit sur la liste électorale utilisée au cours des dernières élections générales. Le montant ainsi alloué est réparti entre les partis politiques en fonction du pourcentage des votes valides obtenus aux dernières élections générales.

L'allocation de l'État, jusqu'au 31 décembre 2012, servait à rembourser des frais réellement engagés et payés et la présentation de pièces justificatives était exigée avant le versement. Depuis le 1^{er} janvier 2013, l'allocation est versée mensuellement aux partis sans vérification préalable.

Le tableau « Allocation aux partis politiques autorisés pour l'année 2013-2014 » démontre comment l'allocation totale de 8 879 712 \$ devait être répartie à l'ensemble des dix-huit partis politiques ayant obtenu des votes valides aux élections générales tenues le 4 septembre 2012, pour la période du 5 septembre 2013 au 4 septembre 2014.

ALLOCATION AUX PARTIS POLITIQUES AUTORISÉS POUR L'ANNÉE 2013-2014

TAUX À 1,50 \$ / ÉLECTEUR

PARTIS AUTORISÉS ADMISSIBLES ⁽¹⁾	BULLETINS VALIDES ⁽²⁾		ALLOCATION ⁽³⁾
			Du 5 septembre 2013 au 4 septembre 2014 (TOTAL)
	Nombre	%	(\$)
Parti québécois	1 393 703	32,0310	2 844 260,55
Parti libéral du Québec /Quebec Liberal Party	1 360 968	31,2786	2 777 449,60
Coalition avenir Québec - L'Équipe François Legault	1 180 235	27,1249	2 408 613,00
Québec solidaire	263 111	6,0470	536 956,18
Option nationale	82 539	1,8970	168 448,14
Parti vert du Québec /Green Party of Québec	43 394	0,9973	88 557,37
Équipe Adrien Pouliot - P,CO.Q.	7 654	0,1759	15 619,41
Parti des sans parti	5 197	0,1194	10 602,38
Parti nul	2 743	0,0630	5 594,22
Équipe autonomiste	2 182	0,0501	4 448,74
Union citoyenne du Québec / Québec Citizens' Union	2 089	0,0480	4 262,26
Parti de la classe moyenne	2 053	0,0472	4 191,22
Parti marxiste-léniniste du Québec	1 969	0,0453	4 022,51
Parti indépendantiste	1 244	0,0286	2 539,60
Parti unité nationale	1 227	0,0282	2 504,08
Bloc pot	420	0,0097	861,33
Québec - Révolution démocratique	256	0,0059	523,90
Parti équitable	126	0,0029	257,51
TOTAL	4 351 110	100,0000	8 879 712,00

(1) Les partis politiques doivent présenter des candidats leur permettant de recueillir des votes valides afin d'être admissibles au calcul de l'allocation. Deux partis autorisés n'ont déposé aucune déclaration de candidature pour le scrutin du 4 septembre 2012.

(2) Données extraites des résultats officiels du scrutin du 4 septembre 2012. Les données de base pour calculer l'allocation aux partis politiques autorisés ne tiennent pas compte des votes accordés aux candidats indépendants et sans désignation.

En conséquence, le pourcentage établi pour le calcul de l'allocation est différent de celui du rapport officiel. Le nombre de votes valides dans le rapport est de 4 362 688 alors que dans le présent tableau, il est de 4 351 110.

(3) Calcul de l'allocation : 5 919 808 électeurs inscrits x 1,50 \$ = **8 879 712,00 \$**

ALLOCATION AUX PARTIS POLITIQUES AUTORISÉS POUR L'ANNÉE 2012-2013

TAUX À 0,85 \$ / ÉLECTEUR - DU 5 SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2012

TAUX À 1,50 \$ / ÉLECTEUR - DU 1^{ER} JANVIER AU 4 SEPTEMBRE 2013

PARTIS AUTORISÉS ADMISSIBLES ⁽¹⁾	BULLETINS VALIDES ⁽²⁾		ALLOCATION ⁽³⁾
			Du 5 septembre 2012 au 4 septembre 2013 (TOTAL)
	Nombre	%	(\$)
Parti québécois	1 393 703	32,0310	2 445 804,32
Parti libéral du Québec / Quebec Liberal Party	1 360 968	31,2786	2 388 353,01
Coalition avenir Québec - L'équipe François Legault	1 180 235	27,1249	2 071 187,22
Québec solidaire	263 111	6,0470	461 733,28
Option nationale	82 539	1,8970	144 850,01
Parti vert du Québec / Green Party of Québec	43 394	0,9973	76 151,25
Parti conservateur du Québec	7 654	0,1759	13 431,27
Coalition pour la constituante	5 197	0,1194	9 117,07
Parti nul	2 743	0,0630	4 810,52
Équipe autonomiste	2 182	0,0501	3 825,51
Union citoyenne du Québec / Québec Citizens' Union	2 089	0,0480	3 665,15
Parti de la classe moyenne du Québec	2 053	0,0472	3 604,07
Parti marxiste-léniniste du Québec	1 969	0,0453	3 458,99
Parti indépendantiste	1 244	0,0286	2 183,82
Parti unité nationale	1 227	0,0282	2 153,28
Bloc pot	420	0,0097	740,67
Québec - Révolution démocratique	256	0,0059	450,51
Parti équitable	126	0,0029	221,44
TOTAL	4 351 110	100,0000	7 635 741,39

(1) Les partis politiques doivent présenter des candidats leur permettant de recueillir des votes valides afin d'être admissibles au calcul de l'allocation.
Deux partis autorisés n'ont déposé aucune déclaration de candidature pour le scrutin du 4 septembre 2012.

(2) Données extraites des résultats officiels du scrutin du 4 septembre 2012. Les données de base pour calculer l'allocation aux partis politiques autorisés ne tiennent pas compte des votes accordés aux candidats indépendants et sans désignation.

En conséquence, le pourcentage établi pour le calcul de l'allocation est différent de celui du rapport officiel. Le nombre de votes valides dans le rapport est de 4 362 688 alors que dans le présent tableau, il est de 4 351 110.

(3) Calcul de l'allocation : $5\,919\,808 \text{ électeurs inscrits} \times 0,85 \$ = 5\,031\,836,80 \$ \times 118/365 \text{ jours} = 1\,626\,730,80 \$$ (du 5 septembre au 31 décembre 2012)
 $5\,919\,808 \text{ électeurs inscrits} \times 1,50 \$ = 8\,879\,712,00 \$ \times 247/365 \text{ jours} = 6\,009\,010,59 \$$ (du 1^{er} janvier au 4 septembre 2013)
 $1\,626\,730,80 \$ + 6\,009\,010,59 \$ = \underline{7\,635\,741,39 \$}$ (du 5 septembre 2012 au 4 septembre 2013)

- VI -

**CAMPAGNES À LA DIRECTION
D'UN PARTI**

CAMPAGNES À LA DIRECTION D'UN PARTI

Les dispositions de la Loi électorale en matière de financement d'une campagne à la direction d'un parti politique sont applicables depuis le début de l'année 2012. Les premières campagnes à la direction d'un parti ont débuté à la fin de 2012 pour se conclure en 2013. Au total, cinq partis politiques autorisés se sont choisis un nouveau chef au cours de l'exercice financier 2013, soient l'Équipe autonomisme, l'Équipe Adrien Pouliot-Parti conservateur du Québec, Option nationale-Pour l'indépendance du Québec, le Parti libéral du Québec et le Parti vert du Québec.

À la suite d'une campagne à la direction, le représentant officiel du parti doit produire un rapport des dépenses de campagne du parti alors que le représentant financier de chaque candidat doit produire un rapport des revenus et dépenses de campagne. Si après la production de son premier rapport toutes les réclamations reçues et les emprunts contractés n'ont pas été acquittés, le représentant financier d'un candidat à la direction doit produire un ou des rapports complémentaires des revenus et dépenses de campagne.

Les renseignements relatifs aux campagnes à la direction des partis sont disponibles et peuvent être consultés sur le site Web du Directeur général des élections.

Sur la base des rapports produits par les représentants officiels, pour les cinq campagnes terminées en 2013, les partis ont effectué des dépenses pour 669 660 \$ sur lesquelles 269 510 \$ ont été refacturé aux candidats (PLQ) pour des dépenses nettes de 400 150 \$. Les représentants financiers des quinze candidats ont fait des dépenses totalisant 1 327 642 \$.

Les rapports des candidats révèlent que 3 553 donateurs ont versé des contributions pour un montant de 1 329 853 \$ en 2012 et 2013 pour financer ces campagnes.

Les sommaires des rapports de campagne et des fonds de campagne sont présentés dans les pages qui suivent.



Sommaire des rapports de campagne
Pour la campagne à la direction du 2013-01-19
Équipe autonomiste

Parti / Candidat	Nombre donateurs	Total revenus campagne (\$)	Publicité (\$)	Biens et services (\$)	Location de locaux (\$)	Frais de voyage et repas (\$)	Dépenses, non réclamées (\$)	Total dépenses campagne (\$)	Dépenses autre que campagne (\$)	Total dépenses (\$)	Excédent (déficit) (\$)
------------------	------------------	--------------------------------	-------------------	---------------------------	----------------------------	----------------------------------	---------------------------------	---------------------------------	-------------------------------------	------------------------	----------------------------

Année : 2013

Équipe autonomiste (2013-01-12) (*)	S/O	S/O	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Biens et services fournis aux candidats											--
											--

CANDIDATS

Boivin, Guy (2013-01-19) (*)	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Total candidats	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Total pour l'année	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Total campagne	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

(*) Rapport final



Sommaire des fonds de campagne
Pour la campagne à la direction du 2013-01-19
Équipe autonomiste

Candidat	Contributions		Activités politiques (\$)	Revenus accessoires (\$)	Autres (\$)	Total revenus campagne (\$)	Solde des emprunts (\$)	Total fonds campagne net (\$)
	Nombre	Montant (\$)						
Année : 2013								
Boivin, Guy (2013-01-19) (*)	--	0	0	0	0	--	0	0
Total candidats pour l'année	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
Total pour la campagne	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>

Dette de campagne / Solde à transférer (\$)
0
0
0

(*) Rapport final

GCD0203 2014-11



Sommaire des rapports de campagne
Pour la campagne à la direction du 2013-02-24
Équipe Adrien Pouliot - Parti conservateur du Québec

Parti / Candidat	Nombre donateurs	Total revenus campagne	Publicité	Biens et services	Location de locaux	Frais de voyage et repas	Dépenses, non réclamées	Total dépenses campagne	Dépenses autre que campagne	Total dépenses	Excédent (déficit)
		(\$)	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)

Année : 2013

Équipe Adrien Pouliot - Parti conservateur du Québec (2013-02-24) (*)

Biens et services fournis aux candidats

S/O	S/O	--	37	6 008	--	--	6 044	--	6 044		
									--		
										6 044	-6 044

CANDIDATS

Brisson, Daniel (2013-12-31) (*)	1	814	--	395	48	370	--	814	--	814	--
D. Pouliot, Adrien (2013-02-23) (*)	6	3 600	916	1 606	575	463	--	3 560	--	3 560	40
Total candidats	7	4 414	916	2 002	623	833	--	4 374	--	4 374	40
Total pour l'année	7	4 414	916	2 039	6 631	833	--	10 418	--	10 418	-6 004
Total campagne	7	4 414	916	2 039	6 631	833	--	10 418	--	10 418	-6 004

(*) Rapport final



Sommaire des fonds de campagne
Pour la campagne à la direction du 2013-02-24
Équipe Adrien Pouliot - Parti conservateur du Québec

Candidat	Contributions		Activités politiques (\$)	Revenus accessoires (\$)	Autres (\$)	Total revenus campagne (\$)	Solde des emprunts (\$)	Total fonds campagne net (\$)
	Nombre	Montant (\$)						
Année : 2013								
Brisson, Daniel (2013-12-31) (*)	1	814	0	0	0	814	0	814
D. Pouliot, Adrien (2013-02-23) (*)	6	3 600	0	0	0	3 600	0	3 600
Total candidats pour l'année	7	4 414	0	0	0	4 414	0	4 414
Total pour la campagne	7	4 414	0	0	0	4 414	0	4 414

Dette de campagne / Solde à transférer (\$)
0
-40
-40
-40

(*) Rapport final

GCD0203 2014-11



Sommaire des rapports de campagne

Pour la campagne à la direction du 2013-03-17

Parti libéral du Québec/Quebec Liberal Party

Parti / Candidat	Nombre donateurs	Total revenus campagne	Publicité	Biens et services	Location de locaux	Frais de voyage et repas	Dépenses, non réclamées	Total dépenses campagne	Dépenses autre que campagne	Total dépenses	Excédent (déficit)
		(\$)	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)

Année : 2013

Parti libéral du Québec/Quebec Liberal Party (2013-03-17) (*)	S/O	S/O	--	497 771	94 161	39 346	--	631 278	--	631 278	
Biens et services fournis aux candidats										269 510	
										<u>361 768</u>	<u>-361 768</u>

CANDIDATS

Bachand, Raymond (2013-06-15) (*)	842	417 199	51 973	276 533	45 098	27 634	--	401 239	12 881	414 120	3 079
Couillard, Philippe (2013-06-13)	1 831	571 541	287	509 135	23 129	109 879	--	642 430	4 083	646 514	-74 973
Couillard, Philippe (2013-09-13)	218	87 186	--	--	--	--	--	--	15 395	15 395	71 791
Couillard, Philippe (2013-12-09) (*)	27	9 055	--	--	--	--	--	--	5 743	5 743	3 312
David, Jean (2013-04-17) (*)	1	25	--	--	--	--	--	--	25	25	--
Moreau, Pierre (2013-03-17) (*)	550	231 386	62 197	60 277	7 810	89 680	--	219 963	11 047	231 010	377
Total candidats	<u>3 469</u>	<u>1 316 392</u>	<u>114 457</u>	<u>845 945</u>	<u>76 037</u>	<u>227 193</u>	<u>--</u>	<u>1 263 632</u>	<u>49 175</u>	<u>1 312 807</u>	<u>3 585</u>
Total pour l'année	<u>3 469</u>	<u>1 316 392</u>	<u>114 457</u>	<u>1 343 717</u>	<u>170 197</u>	<u>266 539</u>	<u>--</u>	<u>1 894 910</u>	<u>49 175</u>	<u>1 674 575</u>	<u>-358 183</u>
Total campagne	<u>3 469</u>	<u>1 316 392</u>	<u>114 457</u>	<u>1 343 717</u>	<u>170 197</u>	<u>266 539</u>	<u>--</u>	<u>1 894 910</u>	<u>49 175</u>	<u>1 674 575</u>	<u>-358 183</u>

(*) Rapport final



Sommaire des fonds de campagne
Pour la campagne à la direction du 2013-03-17
Parti libéral du Québec/Quebec Liberal Party

Candidat	Contributions		Activités politiques (\$)	Revenus accessoires (\$)	Autres (\$)	Total revenus campagne (\$)	Solde des emprunts (\$)	Total fonds campagne net (\$)	Dette de campagne / Solde à transférer (\$)
	Nombre	Montant (\$)							
Année : 2013									
Bachand, Raymond (2013-06-15) (*)	842	417 199	--	--	--	417 199	--	417 199	-3 079
Couillard, Philippe (2013-06-13)	1 831	571 541	--	--	--	571 541	--	571 541	74 973
David, Jean (2013-04-17) (*)	1	25	--	--	--	25	--	25	0
Moreau, Pierre (2013-03-17) (*)	550	231 386	--	--	--	231 386	--	231 386	-377
Couillard, Philippe (2013-09-13)	218	87 186	--	--	--	87 186	--	87 186	3 182
Couillard, Philippe (2013-12-09) (*)	27	9 050	--	--	5	9 055	--	9 055	-130
Total candidats pour l'année	3469	1 316 387	0	--	5	1 316 392	0	1 316 392	74 569
Total pour la campagne	3469	1 316 387	0	0	5	1 316 392	0	1 316 392	74 569

(*) Rapport final

GCD0203 2014-11



Sommaire des rapports de campagne

Pour la campagne à la direction du 2013-09-21

Parti vert du Québec/Green Party of Québec

Parti / Candidat	Nombre donateurs	Total revenus campagne	Publicité	Biens et services	Location de locaux	Frais de voyage et repas	Dépenses, non réclamées	Total dépenses campagne	Dépenses autre que campagne	Total dépenses	Excédent (déficit)
		(\$)	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)

Année : 2013

Parti vert du Québec/Green Party of Québec (2013-09-21) (*)

Biens et services fournis aux candidats

S/O	S/O	1 073	--	2 365	1 838	--	5 275	--	5 275	
									--	
									5 275	-5 275

CANDIDATS

Beauchemin, Marc-André (2013-09-21) (*)	8	1 150	41	14	245	608	--	909	227	1 136	14
Cahn, Lisa Julie (2013-12-30) (*)	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--
Domingos, Patricia (2013-09-21) (*)	2	560	120	52	245	115	--	533	--	533	27
Loignon, Pierre-Etienne (2013-12-19) (*)	6	930	--	524	--	390	--	915	--	915	15
Tyrrell, Alex (2013-09-21) (*)	3	625	--	245	245	118	--	609	--	609	16
Total candidats	19	3 265	162	836	736	1 232	--	2 966	227	3 193	72
Total pour l'année	19	3 265	1 234	836	3 101	3 070	--	8 241	227	8 468	-5 203
Total campagne	19	3 265	1 234	836	3 101	3 070	--	8 241	227	8 468	-5 203

(*) Rapport final



Sommaire des fonds de campagne
Pour la campagne à la direction du 2013-09-21
Parti vert du Québec/Green Party of Québec

Candidat	Contributions		Activités politiques (\$)	Revenus accessoires (\$)	Autres (\$)	Total revenus campagne (\$)	Solde des emprunts (\$)	Total fonds campagne net (\$)	Dette de campagne / Solde à transférer (\$)
	Nombre	Montant (\$)							
Année : 2013									
Beauchemin, Marc-André (2013-09-21) (*)	8	1 150	0	0	0	1 150	0	1 150	-14
Cahn, Lisa Julie (2013-12-30) (*)	0	0	0	0	0	--	0	0	0
Domingos, Patricia (2013-09-21) (*)	2	560	0	0	0	560	0	560	-27
Loignon, Pierre-Etienne (2013-12-19) (*)	6	930	0	0	0	930	0	930	-15
Tyrrell, Alex (2013-09-21) (*)	3	625	0	0	0	625	0	625	-16
Total candidats pour l'année	19	3 265	0	0	0	3 265	0	3 265	-72
Total pour la campagne	19	3 265	0	0	0	3 265	0	3 265	-72

(*) Rapport final

GCD0203 2014-11



Sommaire des rapports de campagne
Pour la campagne à la direction du 2013-10-26
Option nationale - Pour l'indépendance du Québec

Parti / Candidat	Nombre donateurs	Total revenus campagne	Publicité	Biens et services	Location de locaux	Frais de voyage et repas	Dépenses, non réclamées	Total dépenses campagne	Dépenses autre que campagne	Total dépenses	Excédent (déficit)
		(\$)	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)	(\$)

Année : 2013

Option nationale - Pour l'indépendance du Québec (2013-10-26) (*)

Biens et services fournis aux candidats

S/O	S/O	5 400	14 379	2 527	4 757	--	27 063	--	27 063	
									--	
									27 063	-27 063

CANDIDATS

Payne, Nic (2013-10-26) (*)	20	2 385	283	454	345	1 247	--	2 329	42	2 371	14
St-André, Jean-Claude (2013-12-31) (*)	8	660	437	125	--	--	--	562	67	629	31
Zanetti, Sol (2013-10-26) (*)	30	4 812	429	63	144	3 044	--	3 680	588	4 268	544
Total candidats	58	7 857	1 148	642	489	4 292	--	6 571	697	7 268	589
Total pour l'année	58	7 857	6 548	15 021	3 016	9 048	--	33 634	697	34 331	-26 474
Total campagne	58	7 857	6 548	15 021	3 016	9 048	--	33 634	697	34 331	-26 474

(*) Rapport final



Sommaire des fonds de campagne
Pour la campagne à la direction du 2013-10-26
Option nationale - Pour l'indépendance du Québec

Candidat	Contributions		Activités politiques (\$)	Revenus accessoires (\$)	Autres (\$)	Total revenus campagne (\$)	Solde des emprunts (\$)	Total fonds campagne net (\$)	Dette de campagne / Solde à transférer (\$)
	Nombre	Montant (\$)							
Année : 2013									
Payne, Nic (2013-10-26) (*)	20	2 385	0	0	0	2 385	0	2 385	-14
St-André, Jean-Claude (2013-12-31) (*)	8	660	0	0	0	660	0	660	-31
Zanetti, Sol (2013-10-26) (*)	30	2 742	0	0	2 070	4 812	0	4 812	-544
Total candidats pour l'année	58	5 787	0	0	2 070	7 857	0	7 857	-589
Total pour la campagne	58	5 787	0	0	2 070	7 857	0	7 857	-589

(*) Rapport final

GCD0203 2014-11-

